

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT
AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DE LA PLAINE DE L'AIN

Rapport n°2008-0144

- Procès-verbal -

Le président a ouvert le **1^{er} tour de scrutin.**

Il a été constaté que les urnes ne contenaient aucun bulletin.

La candidature suivante a été présentée :

- M. David KIMELFELD

Les conseillers ont déposé leur bulletin dans l'urne.

Les scrutateurs ont procédé au dépouillement du vote qui a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	141
- à déduire : bulletins blancs ou nuls	4
- suffrages exprimés	137
- majorité absolue	69

Ont obtenu :

- M. David KIMELFELD	135 voix
- M. Lucien BARGE	1 voix
- M. Michel SANGALLI	1 voix

M. David KIMELFELD ayant obtenu la majorité absolue, celui-ci est donc désigné comme représentant de la Communauté urbaine au sein du Syndicat mixte de la plaine de l'Ain.